ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

Division des Personnels Enseignants et des Accompagnants (DPEA)

La Division des Personnels Enseignants et des Accompagnants (DPEA) des Hauts-de-Seine est en charge de la gestion de l'ensemble des personnels enseignants du 1er degré public affectés dans le département des Hauts-de-Seine ainsi que de l'ensemble des AESH et AED en CDI exerçant dans le département.

Elle est organisée en quatre bureaux.
- DPEA-1 en charge de la gestion collective
- DPEA-2 en charge de la gestion administrative et financière des professeurs du 1er degré stagiaires et titulaires
- DPEA-3 en charge de la gestion administrative et financière des enseignants contractuels, du remplacement et de la formation
- DPEA-4 en charge de la gestion individuelle des AESH et des AED en CDI

Secrétariat de la division

Bureau : 16.26
Téléphone : 01 71 14 27 51
Courriel : ce.dsden92.dpea@ac-versailles.fr

Chef de division

Bureau : 16.28
Téléphone : 01 71 14 27 51
Courriel : ce.dsden92.dpea@ac-versailles.fr

Division composée de 4 bureaux :

Bureau 1

Le bureau de la DPEA-1 est le bureau dédié aux opérations de la gestion collective des Personnels Enseignants 1er degré.

Ce bureau a pour missions les opérations suivantes :
- Affectations des personnels enseignants (titulaires, stagiaires et contractuels)
- Opérations de mobilités des enseignants titulaires : mobilités intérieures (mouvement intra départemental, mouvement PoP, mouvement sur postes à profil) ; mobilités extérieures (mouvement interdépartemental, phase complémentaires, programmes pour enseigner à l'étranger,...)
- Détachements sortants et entrants
- Classement des professeurs des écoles stagiaires
- Campagnes de promotions et avancement des enseignants titulaires (rendez-vous de carrière, évaluation des directeurs, tableaux d'avancement, liste d'aptitude à l'intégration dans le corps des professeurs des écoles, campagne d'ASA, campagne de changement d'échelon)
- Campagnes d'habilitations ou de titre (LADIR, habilitations pour postes à exigences particulières)

L'adresse de contact du bureau est :

- *Pour les affectations : ce.dsden92.affectationsPE@ac-versailles.fr*
- *Pour les détachements : ce.dsden92.detachement@ac-versailles.fr*
- *Pour le mouvement interdépartemental : ce.dsden92.mvtinter@ac-versailles.fr*
- *Pour le mouvement intra départemental : ce.dsden92.mvtintra@ac-versailles.fr*
- *Pour les mouvements sur postes à profil : ce.dsden92.mvtpop@ac-versailles.fr*
- *Pour les promotions et avancement : ce.dsden92.promotion-avancement@ac-versailles.fr*

Missions	Bureau	Téléphone
Chef de bureau	16.47	01 71 14 27 51
• Affectations des personnels enseignants	16.57 16.60	01 71 14 27 51
• Mobilités des enseignants titulaires	16.57 16.60	01 71 14 27 51
• Détachements	16.57 16.60	01 71 14 27 51
• Promotions et avancement	16.60	01 71 14 27 51
• Classement des professeurs des écoles stagiaires	16.57	01 71 14 27 51

Bureau 2

Le bureau DPEA-2 est le bureau dédié à la gestion administrative et financière des professeurs des écoles stagiaires et titulaires.
Il a également en charge les campagnes de demande de temps partiels, de disponibilité et de mobilisation du congé de formation professionnel (CFP)

Il est organisé en bacs de gestion alphabétiques (BGE), revus annuellement et communiqués aux enseignants dans la circulaire de rentrée.

L'adresse de contact du bureau :

- *Pour la gestion individuelle : ce.dsden92.gestionindividuellepe"numéro du bge"@ac-versailles.fr*
- *Pour les demandes de temps partiel : ce.dsden92.tp-dispo@ac-versailles.fr*
- *Pour les demandes de disponibilité : ce.dsden92.tp-dispo@ac-versailles.fr*
- *Pour les demandes de CPF : ce.dsden92.cfp-cpf@ac-versailles.fr*

Missions	Bureau	Téléphone
Cheffe de bureau	16.29	01 71 14 27 51
• Gestion individuelle des professeurs des écoles stagiaires et titulaires	16.17 16.22 16.24 16.33 16.36 16.37 16.41	01 71 14 27 51
• Demande de temps partiel	16.22	01 71 14 27 51
• Demande de disponibilités	16.22	01 71 14 27 51
• Demande de CFP	16.24	01 71 14 27 51

Bureau 3

Le bureau DPEA-3 est organisé autour de 3 missions :

- la gestion administrative et financière des professeurs des écoles contractuels,
- le remplacement,
- la formation continue

L'adresse de contact du bureau :
- *Pour la gestion des professeurs des écoles contractuels : ce.dsden92.gestionpecontractuels@ac-versailles.fr*
- *Pour la formation continue : ce.dsden92.formation-continue@ac-versailles.fr*

Missions	Bureau	Téléphone
Chef de bureau	16.29	01 71 14 27 51
• *Gestion individuelle des professeurs des écoles contractuels*	16.65	01 71 14 27 51
• *Formation continue*	16.62	01 71 14 27 51

Bureau 4

Le bureau DPEA-4 est le bureau dédié à la gestion des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) et des AED en CDI.
Le bureau est organisé en gestion intégrée pour l'ensemble de la population gérée regroupant ainsi tant les opérations de gestion administrative, de gestion financière que la gestion collective.

L'adresse de contact du bureau :
- *Pour les AESH : ce.dsden92.gestionaesh@ac-versailles.fr*
- *Pour les AED en CDI : ce.dsden92.aedcdi@ac-versailles.fr*

Missions	Bureau	Téléphone
Cheffe de bureau	16.47	01 71 14 27 51
• *Gestion individuelle des AESH*	16.53 16.51 16.49	01 71 14 27 51
• *Gestion individuelle des AED en CDI*	16.51 16.49	01 71 14 27 51